

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Manif-anti-nucleaire-ce-matin-a-2099>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Campagnes et mobilisations nationales > Archives campagnes > Transports nucléaires > Archives suivi des transports >
Train d'enfer : transport La Hague-Gorleben (5-9 novembre 2010) > Revue de presse > **Manif anti-nucléaire ce matin à Nancy (Est
Républicain)**

27 novembre 2010

Manif anti-nucléaire ce matin à Nancy (Est Républicain)

Les anti-nucléaires ont manifesté ce matin sur le parvis de la gare de Nancy. Ils racontent leur engagement contre " le train de l'enfer "

Opposés au nucléaire, ils le sont. Et l'ont fait savoir le 5 novembre dernier, à hauteur de Caen, à l'occasion du passage du « train de l'enfer ».

Celui-ci acheminait des déchets nucléaires allemands et regagnait l'Allemagne.

Le convoi, composé de quatorze wagons transportant 123 tonnes de déchets radioactifs, avait été bloqué durant plus de trois heures par des militants.

Ces derniers s'étaient enchaînés à la voie ferrée, empêchant alors toute circulation ferroviaire.

Parmi les activistes, un Nancéien, Thomas, a eu « deux tendons de coupés à la main gauche ». Un second « a eu les doigts brûlés au troisième degré. Une brûlure nécessitant une greffe de peau. Un dernier contrôle a, en outre, mis en évidence un tendon coupé et un os atteint par une meuleuse », avance le Ganva - Groupe d'action non-violente antinucléaire - qui dénonce, par ailleurs, « la violence » à laquelle ils se sont heurtés et « les procédures réglementaires » qui ont suivi.

Ce matin, une petite dizaine de militants ont déployé plusieurs banderoles devant la gare à Nancy. Une manifestation de soutien aux activistes répondant à l'appel de Greenpeace, de Bure Zone, du Cacendr, de Sortir du nucléaire et des Amis de la Terre.

Au cœur de leurs revendications, l'abandon, par la SNCF, des poursuites judiciaires engagées à l'encontre des militants.

Mais la matinée de ce dernier samedi de novembre était aussi l'occasion de lancer la campagne nationale de vente de cartes postales illustrées par un dessin de François Parant représentant le combat des activistes.

En attendant le 8 décembre prochain, date à laquelle les opposants enchaînés aux rails comparaîtront devant le tribunal de grande instance de Caen.

Y.V.